

Souvenons-nous :

Gaylord LECOMTE -33-ans Mauléon

Michelle PELOU- 63 ans- St Pierre des Echaubrognes

Assemblée de la Parole Fraternité de Mauléon

Dimanche 10 Mars

10h30 Loublande

10h30 St Aubin de Baubigné

11h00 Saint Pierre des Echaubrognes

Quête : Pour la Paroisse

Dimanche 17 Mars

9h30 Rorthais

9h30 Moulins

10h30 la Chapelle Largeau

10h30 La Petite Boissière

11h00 Mauléon

11h00 Saint pierre des Echaubrognes

Quête : Pour le CCFD Terre Solidaire

Messes sur la Paroisse St Jean Paul II

Samedi 09 Mars

18h Saint Clémentin

18h00 Moulins

Dimanche 10 Mars

9h30 Mauléon

9h30 St Aubin du Plain

11h00 St Hilaire N.L.A

Quête : Pour la Paroisse

Samedi 16 Mars

18h00 St Aubin de Baubigné

Dimanche 17 Mars

9 h 30 Saint Amand sur Sèvre

9h30 Argenton les Vallées

11h00 St Hilaire N.L.A

Quête : Pour le CCFD Terre Solidaire

Le Temple

Chemin de Croix dans l'église tous les vendredis de Carême à 15h

St Aubin de Baubigné

Chemin de croix **vendredi 29 Mars 15h**

Saint Pierre des Echaubrognes

Célébration de la croix 15 h

Célébrations du Pardon

Jeudi 14 Mars 17 h Mauléon

Mardi 19 Mars 15 h Argenton

Jeudi 21 Mars 15 h St Amand sur Sèvre

Jeudi 21 Mars 20 N.L.A St Hilaire

ET SI...

On prenait un temps de rencontre autour d'un café brioche pour partager ce que nous vivons au sein de nos communes et de nos communautés !

Que nous soyons engagés ou non dans l'Église,
la parole de chacune et chacun est précieuse !

L'équipe pastorale de la paroisse St Jean Paul II en Bocage,

vient à votre rencontre pour vivre ce temps d'échange et de convivialité !



QUAND ET OU ?

Le Vendredi 5 Avril à 20 H – salle de l'atelier.
à Mauléon, Pour la fraternité du Mauléonnais,

le Mardi 9 Avril à 20 H – salle St-Melaine
Pour la fraternité du Haut-Bocage, à Nueil Les Aubiers,

le Mardi 30 Avril à 20 H – salle St-Pierre et St-Paul
Pour la fraternité de l'Argentonnois, à Argenton,

Chacun de nous est invité !

Pour tout renseignement :

Ménard Martine : 07.88.12.50.99

Pouplin Jean-Paul : 06.85.57.26.38

Michaud Joachim : 06.07.69.40.36

Père Claude Moussolo : 06.15.15.68.68

Légende : N.L.A = Nueil-les-Aubiers

DEVENIR MEMBRE D'UN MÊME CORPS FRATERNEL

« Reconnaître que la vie humaine est incompréhensible et insoutenable sans les autres créatures parce que nous et tous les êtres de l'univers, sommes unis par des liens invisibles, et formons une sorte de famille universelle, une communion sublime qui nous pousse à un respect sacré, tendre et humble. » Laudate Deum §67

UN EXEMPLE DES ACTIONS SOUTENUES PAR LE CCFD TERRE SOLIDAIRE

ADEPA : LUTTER CONTRE L'ACCAPAREMENT DES MERS POUR SAUVEGARDER LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Au Sénégal, la pêche artisanale est un pilier de la sécurité alimentaire. Le poisson représente plus de 70 % des apports en protéines pour la population. 600 000 personnes (pêcheurs, transformatrices, intermédiaires...) vivent directement de cette filière économique. Pourtant, depuis quelques années, le pays est confronté à une raréfaction des ressources halieutiques, due à l'implantation d'usines étrangères de farines destinées à l'aquaculture. La consommation mondiale de poissons d'élevage s'est considérablement accrue, et une partie de la pêche est détournée de l'alimentation locale au profit de la transformation de poissons en farines ou en

huile destinés à l'export. Ce qui menace la souveraineté alimentaire des populations et l'équilibre des ressources. Soutenir, développer, sensibiliser Dans ce contexte, la mission de l'Adepa (Association ouest-africaine pour le développement de la pêche artisanale), créée en 1992 et active depuis 2010 au Sénégal, est de soutenir les acteurs du secteur et de promouvoir la filière afin d'en assurer le développement économique et social. L'association tente de sensibiliser et de mobiliser les citoyens sur les enjeux actuels. Elle organise par exemple des réunions publiques d'information dans les ports où s'implantent des usines de farines et d'huile de poisson. L'Adepa interpelle aussi les autorités par des actions de plaidoyer ce qui a conduit à l'organisation d'une grande conférence nationale sur la pêche en 2019. L'association a ainsi contribué à la création de cinq aires marines protégées au Sénégal, gérées à la fois par des communautés côtières de pêcheurs, de chercheurs, de groupements de femmes et l'État. Il est essentiel que les acteurs de la filière soient directement associés à la gestion de la ressource halieutique et qu'ils prennent en main leur destin et la défense des intérêts de leurs corporations. L'association mène également des recherches et des études sur la pêche.

